

Paris, le 11 mai 2010

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 17 JUIN 2010

MODALITES DE MISE A DISPOSITION DES DOCUMENTS PREPARATOIRES

Les Actionnaires de la société sont invités à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire qui se tiendra, à Korian Champ-de-Mars, 64 rue de la Fédération, 75015 Paris, le :

Jeudi 17 juin 2010 à 11 heures

L'avis de réunion comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions a été publié au BALO du 10 mai 2010.

Les documents prévus par l'article R. 225-83 du Code de commerce seront tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'assemblée, conformément aux dispositions réglementaires applicables.

- Tout Actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la société de lui envoyer ces documents. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.
- Tout Actionnaire peut en prendre connaissance au siège pendant un délai de 15 jours précédant la date de l'Assemblée.